



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 74 (1974), p. 93-121

Christiane Zivie-Coche

Les colonnes du « Temple de l'Est » à Tanis. Épithètes royales et noms divins.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

LES COLONNES DU « TEMPLE DE L'EST » À TANIS

ÉPITHÈTES ROYALES ET NOMS DIVINS

Christiane COCHE-ZIVIE

Parmi la masse des documents exhumés du sol de Tanis lors des campagnes menées par Pierre Montet entre 1928 et 1956 et avant lui par Mariette et Petrie, un certain nombre n'ont jamais fait l'objet d'une publication. Ils sont restés, sauf mentions éparses dans des ouvrages généraux ou dans des articles traitant de l'histoire du site, pratiquement inédits⁽¹⁾.

Tel est le cas des colonnes du « temple de l'Est », édifice très ruiné, ainsi dénommé depuis l'époque de Mariette⁽²⁾. Notre but n'est pas de faire ici une étude exhaustive de ces colonnes, ni *a fortiori* du monument dont elles seules, pratiquement, ont subsisté. S'il s'agissait d'entreprendre un tel travail, nous manquerions de nombreux éléments indispensables pour le mener à bien. Il convient, en effet, de souligner immédiatement que ce sont des sondages, importants certes, mais restés inachevés, plutôt qu'une fouille définitive, qui ont permis de mettre au jour ces dix colonnes appartenant au « temple de l'Est ». Il n'est donc pas impossible, bien que peu probable, que de nouvelles recherches systématiques sur le terrain conduisent un jour à de nouvelles découvertes⁽³⁾. En outre, les renseignements,

(1) Il en est ainsi par exemple pour la statue ramesside à Tanis qui n'a jamais fait l'objet d'une publication exhaustive : voir Yoyotte, *Ann. EPHE*, V^e section, LXXIX, p. 173. Cette situation s'explique du reste parfaitement si on songe à la richesse de ce site immense qui a été exploité pendant longtemps mais n'a pas fait l'objet d'études systématiques.

(2) Sur les travaux de Mariette, voir *infra*, note (3), p. 95. Les restes de cette construc-

tion reçurent ce nom en fonction de l'emplacement qu'ils occupaient par rapport au Grand temple. Cette appellation a subsisté, par habitude sans doute, mais aussi faute d'avoir trouvé pour le monument en question un nom plus explicite quant à sa fonction précise dans l'ensemble des temples tanites.

(3) Montet lui-même avait suggéré cette hypothèse : *Tanis, Douze années de fouilles dans une capitale oubliée du Delta égyptien* (abréviation : *Tanis*), p. 178-9. Cependant, il

en particulier d'ordre purement archéologique, laissés par Montet sur cette construction soit dans ses ouvrages et articles, soit dans ses notes inédites, demeurent encore peu explicites⁽¹⁾. Ainsi, il ne peut être question d'une publication intégrale qui nécessiterait aussi bien l'étude architecturale des colonnes que l'existence de fac-similés complets.

En d'autres temps, il conviendrait donc avant tout de faire sur place, sinon de nouvelles fouilles sur le terrain, du moins une série de vérifications pour établir précisément l'état actuel des textes⁽²⁾. Cependant, dans la situation présente, tout travail de ce genre est malheureusement ajourné *sine die*⁽³⁾; aussi, dans de telles

faut renoncer à la possibilité d'une reconstitution même théorique de l'édifice, car le terrain a été trop bouleversé : cf. Montet, *Les énigmes de Tanis*, p. 45. Et cela plus encore après la reprise des travaux dans le secteur de l'Est en 1949. Ces fouilles qui ont conduit au dégagement de la « porte de l'Est » et de la « massoura » (voir entre autres *Les énigmes de Tanis*, p. 128-32), ont contribué à l'aspect chaotique du site. Aussi peut-on seulement espérer retrouver *in situ* quelques arasements et quelques nouveaux éléments du sous-sol. On signalera enfin ici que Montet, dans *Tanis*, p. 179, et fig. 50, ouvrage écrit en 1942, avait élaboré à cette époque un plan du « temple de l'Est », comme si des fragments se trouvaient encore *in situ*, ce qui, on vient de le voir, est très peu probable.

⁽¹⁾ Il est toutefois possible que l'étude systématique du matériel conservé aux Archives de la Mission Montet, plans et photographies en particulier, apporte par la suite quelques précisions supplémentaires sur le contexte architectural.

⁽²⁾ En effet, les dessins que nous possédons, soit esquisses faites par Montet lui-même dans ses journaux de fouilles (*Mission Montet, Manuscrits* 16 (1933-1937), p. 54-6, 58-9, 90-2,

98 et 176), soit fac-similés ébauchés par G. Goyon et confiés désormais aux Archives de la Mission Montet (*Dessins Mission Montet* 642-657) ne peuvent être considérés comme définitifs (et cela très certainement dans l'esprit même de leurs auteurs) puisqu'ils n'ont pas été totalement achevés. On peut en particulier se demander si tous les fragments d'inscriptions qui subsistent ont bien été repérés, étant donné que la plupart des colonnes sont brisées en tronçons dont nous ignorons le nombre exact. Quoi qu'il en soit, nous tenons ici à remercier M. Jean Yoyotte qui nous a donné accès aux Archives de la Mission Montet, conservées au Centre W. Golenischeff, à Paris, et qui nous a fait bénéficier de précieuses remarques dans l'élaboration de cet article.

⁽³⁾ Ceci en raison de l'interdiction de circuler dans la plus grande partie de l'Égypte et particulièrement dans le Delta. Pendant ce temps, la disparition des monuments de ce secteur, soit destruction naturelle, soit pillage, progresse rapidement. Et une future et hypothétique vérification des textes des colonnes du « temple de l'Est » n'apportera peut-être que peu d'améliorations étant donné ces circonstances.

conditions et malgré toutes les réserves émises au préalable, un travail fondé sur la seule utilisation des archives existantes se justifie-t-il, puisqu'il permet au moins d'accéder à des textes encore mal connus, relatifs dans le cas présent aux épithètes du roi et au panthéon de Ramsès II dans le Delta oriental.

Le « temple de l'Est » a été repéré depuis fort longtemps grâce à des affleurements de granit dans la zone orientale extérieure au Grand temple. Les auteurs de la *Description de l'Égypte* les ont notés sur le plan de Tanis qu'ils ont dressé⁽¹⁾, ainsi que Rifaud⁽²⁾ un peu plus tard. Mariette, le premier, a entrepris des travaux plus spectaculaires dans cette région où un sondage lui permit de mettre au jour six des dix colonnes⁽³⁾ ainsi que les statues de Teos fils d'Apriès, et Teos fils d'Ounnefer, gouverneurs de Tanis sous les dernières dynasties indigènes⁽⁴⁾, trouvées dans les parages de l'édifice. Quant à Petrie, il ne semble pas avoir exploré à nouveau ce secteur⁽⁵⁾.

Lorsque Montet reprit le travail dans la même zone en 1933, l'excavation faite par Mariette avait été comblée depuis longtemps et l'emplacement des colonnes

⁽¹⁾ *Description de l'Égypte*, éd. de Panckoucke, *Atlas* t. 5, pl. 28, avec la légende : « Fragments de colonnes en granit renversés ».

⁽²⁾ Rifaud, *Voyage en Égypte, en Nubie et lieux circonvoisins*, pl. 143; trois colonnes y sont représentées avec, en légende, l'annotation : « fouilles ». Ce plan ainsi que celui de la *Description de l'Égypte* ont été reproduits dans l'ouvrage de Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis* (1929-1932), pl. II et III; l'auteur résume également aux p. 2 à 5 de son ouvrage les premiers aspects de l'exploration du site.

⁽³⁾ Mariette n'a malheureusement pas laissé de rapport circonstancié sur ses fouilles à Tanis à partir de l'année 1860. Sur le « temple de l'Est », qui avait été sondé plutôt que fouillé par Mariette, on trouvera quelques remarques dans « Fragments et documents relatifs aux fouilles de Sâh », in *RT* 9, p. 3 (publication

posthume, faite par les soins de Maspero), et dans les compléments au premier guide du Musée de Boulaq : *Notice des principaux monuments du Musée à Boulaq* (1864), p. 259. Les activités de Mariette à Tanis ont également été résumées dans Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, p. 7-8.

PM, *TB* IV, p. 25, indique en se référant à la *Notice du Musée*, qu'une des colonnes a été transportée au Musée du Caire; en fait, toutes sont restées sur place et ont été ensuite retrouvées par Montet.

⁽⁴⁾ L'étude la plus récente de ces statues et de leurs textes est celle de Montet, « Trois gouverneurs de Tanis d'après les inscriptions 687-689 et 700 du Caire », in *Kémi* 7, p. 123-159.

⁽⁵⁾ Petrie, *Tanis* I (= *EEF* 2), p. 19-20. Ses recherches ne se sont pas étendues vers l'Est, au-delà des limites du Grand temple.

était à nouveau inconnu⁽¹⁾. La fouille y fut poursuivie jusqu'en 1936⁽²⁾, date à laquelle la région de l'Est fut abandonnée au profit de celle du temple dit d'« Anta » puis des tombes royales; elle aboutit au dégagement de dix colonnes, généralement brisées en morceaux et dont la gravure a par endroits passablement souffert de l'érosion.

Cette construction, pour rappeler rapidement les quelques renseignements que nous possédons à son sujet⁽³⁾, est située dans la partie nord de la zone en équerre comprise entre les deux enceintes de Tanis. Le champ de ruines, d'un aspect totalement chaotique⁽⁴⁾, est pratiquement dans l'axe de la porte orientale de la petite enceinte. L'espace dégagé où reposent les dix colonnes mesure approximativement trente mètres sur vingt. Les architraves de calcaire ainsi que les murs et la majeure partie du dallage, qui furent la proie des chauffourniers, ont disparu. Cependant, quelques blocs, dont l'un remployé, au nom de Psousennès I, ont subsisté, qui seraient les vestiges du dallage⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Le même phénomène se produisit pour la stèle de l'an 400, découverte par Mariette et reperdue ensuite. Montet, « La stèle de l'an 400 retrouvée », in *Kémi* 4, p. 191-3, retrace les épisodes de l'histoire de ce monument célèbre.

⁽²⁾ Sur les fouilles proprement dites menées au « temple de l'Est », on consultera les notes succinctes que leur a consacrées Montet, in *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1934, p. 5; 1935, p. 53-4; 1936, p. 2; *CdE*, IX, n° 18, p. 266; XI, n° 21, p. 60-1; XI, n° 22, p. 388; *CRAIBL*, 1935, p. 317 et 319, et *Kémi* 5, p. 14-5. Par la suite, comme on l'a vu, des fouilles ont été poursuivies pour dégager les abords de la « porte de l'Est » et la « mas-soura » : voir *supra*, note (3), p. 93.

⁽³⁾ Pour une description un peu plus détaillée de cette construction, on se référera à Montet, *Les constructions et le tombeau d'Osorkon II à Tanis (La nécropole royale de Tanis I)*, cité *Osorkon II*, p. 29-33, fig. 4 et 5 et pl.

III et IV; *Tanis*, p. 177-85 et pl. XVI; *Les énigmes de Tanis*, p. 45-6 et pl. IV.

⁽⁴⁾ Afin de se faire une idée de l'état désastreux du site, on se reportera simplement aux planches des ouvrages cités *supra*, qui donnent des vues générales. Cet état de choses ne laisse que peu d'espoir pour une possible reconstitution de l'édifice : voir plus haut, note (3), p. 93.

⁽⁵⁾ Montet, *Tanis*, p. 179, y voit un indice de datation du dallage, qui serait postérieur à la XXI^e dynastie. C'est en effet fort probable puisque les colonnes usurpées par Osorkon II ont dû être mises en place par ce souverain ainsi que le reste de la construction.

Nous ne reviendrons pas sur le plan de l'édifice (cf. note (3) p. 93) au sujet duquel on restera circonspect, dans l'attente de nouveaux travaux. Signalons ici que Montet avait également élaboré un certain nombre de suppositions sur les liaisons qui auraient existé entre le Grand temple et le « temple

Quant aux colonnes elles-mêmes, autrefois monolithes de granit rose d'environ sept mètres de haut, elles s'apparentent de près à celles qu'on a retrouvées en deux autres points du site de Tanis : à l'entrée du Grand temple juste après la porte monumentale de Chechanq III d'une part, et dans le temple d'« Anta » d'autre part ⁽¹⁾. Elles sont d'un type bien connu : leur chapiteau palmiforme et leur galbe les rapprochent des colonnes de l'Ancien Empire de même style, celles de Sahourê, d'Ounas et de Têti en particulier ⁽²⁾. En fait les colonnes de ce style portant des textes ramessides, et celles du « temple de l'Est » en particulier, sont pratiquement toujours datées de l'Ancien Empire par les auteurs qui se sont préoccupés du problème en raison précisément de cette similitude ⁽³⁾. Il est généralement admis

de l'Est » au temps de Ramsès II : cf. *Kémi* 5, p. 57-8 et fig. 21. Il suffira de rappeler que toutes les hypothèses de ce genre, fondées sur l'équation Tanis = Pi-Ramsès, ne sont plus admises aujourd'hui puisqu'il semble clairement prouvé que tous les fragments au nom de Ramsès II retrouvés à Tanis ne sont pas en place mais ont été amenés là pour y être remployés : voir en dernier lieu Yoyotte, *Ann. EPHE*, V^e section, LXXV, p. 101, et LXXIX, p. 172.

⁽¹⁾ Quatre colonnes de onze mètres de haut ont été découvertes entre la porte de Chechanq et le premier pylône; malgré leur différence de taille, qui a entraîné des variantes dans la décoration, elles présentent des caractéristiques semblables à celles des colonnes du « temple de l'Est » et du temple d'« Anta » : voir Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, p. 63-6, et *Tanis*, p. 57-62. Pour les colonnes d'« Anta », on se reportera particulièrement à Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, p. 95-107; ces dernières sont à tout point de vue similaires à celles du « temple de l'Est ». On rappellera ici que Montet, fort des ressemblances qui existent entre ces trois séries de colonnes et partisan de l'équation Tanis = Pi-

Ramsès, a émis l'hypothèse qu'elles provenaient toutes d'une hypostyle de Ramsès II à Tanis même, hypostyle qui aurait été ultérieurement démembrée : *Tanis*, p. 82-3. Cette hypothèse aussi doit être abandonnée, puisque les objets au nom de Ramsès II ont une origine autre que Tanis (cf. note précédente). Tout au plus, pourrait-on supposer que les colonnes ont fait partie d'un même bâtiment à Pi-Ramsès, si c'est bien là leur premier emplacement; et encore, cette hypothèse demeure-t-elle invérifiable dans l'état actuel des connaissances.

⁽²⁾ Sur ces ressemblances, Fougerousse, in Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, p. 97, et Montet, *Tanis*, p. 61.

⁽³⁾ Cf. Jéquier, *Manuel d'archéologie égyptienne, Les éléments de l'architecture*, p. 196-9; Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, II, 2, p. 598, et plus récemment Wallert, *Die Palmen im Alten Ägypten, MÄS I*, p. 122-3, qui reprend les thèses communément admises. Jéquier penche plutôt en faveur du Moyen Empire; cependant on n'a pas retrouvé jusqu'à présent de colonnes palmiformes dont on puisse assurer qu'elles datent de cette époque, alors qu'on connaît celles des V^e et

qu'elles ont été surchargées de textes au Nouvel Empire. On notera cependant que l'absence presque totale de traces plus anciennes effectivement lisibles interdit toute datation définitive⁽¹⁾.

Quoi qu'il en soit, c'est Ramsès II qui fit décorer les colonnes, telles que nous les connaissons. Lorsqu'Osorkon II voulut attacher son nom au site de Tanis, il eut relativement peu de modifications à apporter. Les prénoms des deux rois étant voisins, *Wsr-M³t-R^c Stp-n-R^c* et *Wsr-M³t-R^c Stp-n-'Imn*, il suffit à Osorkon de faire ajouter un petit  dans l'espace laissé vide devant  et de faire regraver  à la place de  dont on devine encore les traces dans un certain nombre de cas. Quant au nom, il fit totalement effacer celui de Ramsès qu'il remplaça par le sien⁽²⁾. Le reste des textes ne connut pas de transformations à l'exception des mutilations du nom de Seth qui apparaissait fréquemment dans les textes ramessides. On sait maintenant que la « démonisation » de Seth et par conséquent sa « proscription » se sont peu à peu développées au VIII^e siècle et plus précisément, à Tanis, aux alentours du règne d'Osorkon II ou peut-être un peu plus tard⁽³⁾.

La décoration des colonnes telle qu'elle a été conçue à l'époque de Ramsès II est identique, à quelques variantes près, d'un fût à l'autre, ce qui donne un

VI^e dynasties; aussi le choix de l'Ancien Empire paraît-il mieux étayé. On peut évidemment hésiter entre la V^e et la VI^e dynasties; pour ce qui est des colonnes d'« Anta » et du « temple de l'Est », Lézine, in Montet, *Le lac sacré de Tanis*, p. 22-5, les date de la VI^e dynastie d'après leur canon.

⁽¹⁾ Montet, *Tanis*, p. 61, affirme qu'« on voit très bien » sur les colonnes que les inscriptions ramessides ont été gravées par-dessus des textes plus anciens; de même un début de texte gravé par-dessus la retombée du nœud est aussi utilisé comme preuve de remploi cf. *infra*, p. 99). Le même auteur signale qu'on distingue encore « quelques traces du texte original » sur une des colonnes du « temple de l'Est » (*Tanis*, p. 180). Sur une des colonnes, papyriforme et non palmiforme, du Grand temple on serait parvenu à déchif-

frer le protocole de Niouserrê (*ibid.*, p. 180), mais cette attribution demeure soumise à caution d'après Vandier (*Manuel d'archéologie égyptienne*, II, 2, p. 598). Ces affirmations restent donc, on le voit, assez vagues et c'est essentiellement la similitude de canon qui intervient en faveur d'une datation de l'Ancien Empire. On soulignera enfin que de toute manière leur présence sur le sol de Tanis n'est pas un indice de l'occupation du site à l'Ancien Empire, comme le pensait Montet (*Tanis*, p. 61), puisqu'elles y ont simplement été amenées à la Troisième Période Intermédiaire.

⁽²⁾ Même phénomène à Boubastis : cf. Montet, *Osorkon II*, p. 18.

⁽³⁾ Te Velde, *Seth, God of Confusion*, p. 138-51, et également, Yoyotte, *Ann. EPHE*, V^e section, LXXVII, p. 187.

ensemble d'une grande homogénéité⁽¹⁾; elle est du reste d'un genre classique à l'époque⁽²⁾. Du chapiteau à la base, trois zones ont été établies par le graveur. La partie supérieure (= I) a été divisée en huit bandes verticales : quatre inscrites (1, 2, 3, 4) alternant avec quatre autres laissées vides. De ces quatre bandes d'inscriptions, l'une (1) a été disposée dans l'axe du nœud qui retombe sous le chapiteau; il semble que les signes supérieurs (*ntr nfr*) ont été gravés par-dessus la retombée du nœud⁽³⁾. Ce texte, lorsqu'on se place face à la colonne, est toujours orienté $\overleftarrow{\text{TT}}$, de même que celui situé immédiatement sur sa droite, tandis que les deux autres sont orientés $\overrightarrow{\text{TT}}$. Sur chacun des fûts, le texte axial (1) se distingue par son contenu des trois autres identiques entre eux. $\overrightarrow{\text{TT}}$ est suivi d'une ou deux épithètes particulières tandis que les autres textes donnent seulement les éléments les plus courants de la titulature : *le roi de Haute et Basse Egypte, le seigneur du Double Pays, Ousermaâtrê Sotepenrê*, (transformé en *Sotepenamon*), *doué de vie*; cette zone supérieure était ainsi réservée au prénom et aux épithètes du roi.

Dans la partie inférieure (= III), se retrouve la même disposition en quatre colonnes séparées par autant d'espaces vides; celles-ci sont, à quelque chose près, le prolongement des colonnes gravées à la partie supérieure avec, semble-t-il, un léger décalage dans l'alignement. On y lit dans trois cas (2', 3', 4') le texte : *le*

⁽¹⁾ Voir fig. p. 101 qui donne le schéma d'une colonne « déroulée ». Cf. aussi un exemple dans Montet, *Osorkon II*, fig. 4 et 5, p. 30-1. Ce schéma théorique, qui accompagne la description générale, doit permettre de comprendre l'organisation d'ensemble de la décoration des colonnes, qui étaient très certainement orientées en fonction du texte axial (*ntr nfr*). Il évitera en même temps de répéter par la suite les textes identiques d'une colonne à l'autre. Nous nous contenterons donc dans la partie réservée à l'étude des épithètes du roi puis des noms de dieux, de reprendre les seuls textes qui diffèrent sur chaque fût. Enfin, ajoutons que le schéma théorique et idéal ne peut traduire l'état réel des colonnes qui sont brisées et dont il faudrait recenser les mor-

ceaux; voir note (2), p. 94.

⁽²⁾ On remarquera au premier chef la décoration similaire des colonnes du temple d'« Anta » (Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, pl. 48-53), qui n'a cependant pas la même rigueur que celle des colonnes du « temple de l'Est ». On fera également la comparaison avec les colonnes du temple d'Héracléopolis Magna, qui, tout en ayant une décoration un peu différente, offrent pourtant de sérieux points de comparaison : Petrie, *Ehnasya*, *EEF* 26, pl. VIII (reconstitution).

⁽³⁾ Ce qui est considéré comme une preuve supplémentaire du remploi de colonnes d'époques plus anciennes au Nouvel Empire : cf. Montet, *o.c.*, p. 102.

*fil*s de Rê, le seigneur des couronnes ⁽¹⁾, Ramsès Meryamon (remplacé par Osorkon *fil*s de Bastet) aimé du dieu X de Ramsès (d'Osorkon), auquel viennent s'ajouter des expressions comme *dī 'nh, dt, dī 'nh dt, dī 'nh mī R' r' nb*, selon la place disponible. Le prolongement de la colonne axiale (1') se singularise à nouveau par un texte un peu différent; le titre de *fil*s de Rê y est parfois accompagné par une nouvelle épithète qui précède l'expression *nb h'w*. De plus il n'y apparaît pas de mention, du moins dans les exemples qui nous sont parvenus, d'un «dieu de Ramsès», mais seulement de tel ou tel dieu d'Égypte. Cette seconde zone était donc essentiellement consacrée au nom du roi et des dieux principaux du panthéon ramesside.

La partie centrale (= II), elle, tranche nettement avec les deux précédentes. Il s'agit d'un bandeau horizontal, divisé en quatre secteurs. Deux tableaux principaux (A et B), surmontés par le signe du ciel, nous montrent un dieu figuré dans la plupart des cas par son idéogramme, parfois accompagné de son nom en écriture phonétique, tandis que lui font face trois des noms du roi, nom d'Horus, prénom et nom personnel qui représentent le roi lui-même ⁽²⁾. Ils sont séparés par deux espaces (C et D) dont l'organisation diffère quelque peu d'un fût à l'autre. L'un (C) est occupé par une seule colonne de texte, *le roi de Haute et Basse Égypte* (variante : *le seigneur du Double Pays*), *Ousermaâtrê Sotepenrê, doué de vie* ⁽³⁾. Le second (D) comporte parfois une seule colonne avec un texte semblable au précédent (col. 1 et 4) mais plus souvent trois colonnes : soit deux pour le prénom et le nom du roi en face d'une colonne consacrée au nom d'un dieu accompagné d'une épithète (col. 8 et 9) ⁽⁴⁾, soit une colonne avec le nom du roi encadrée par deux autres occupées par les noms de deux dieux avec leurs épithètes (col. 2 et 5) ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ *Nb h'w* absent, semble-t-il, dans le texte 3' où le cartouche suit directement *s3 R'*, du moins sur les colonnes qui ont conservé cette partie.

⁽²⁾ Sur ces tableaux qui seraient en quelque sorte une « miniaturisation » des scènes représentées sur les parois des temples et figurant le roi en face d'un dieu : Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, p. 104.

⁽³⁾ À l'exception de la colonne 8 parmi les exemples conservés : deux colonnes de texte,

*le roi de Haute et Basse Égypte, Ousermaâtrê Sotepenrê, doué de vie, le fil*s de Rê, Ramsès Meryamon, éternellement. La même variante pouvait se retrouver sur les colonnes dont cette partie a disparu.

⁽⁴⁾ Autre variante également (sur la colonne 7) : après le prénom et le nom du roi, *dī 'nh dd w3s nb snb nb mī R' r' nb*, dans la dernière colonne.

⁽⁵⁾ Ces deux derniers espaces étaient, on le voit, agencés moins strictement et, si, dans certains cas, ils offrent des noms de

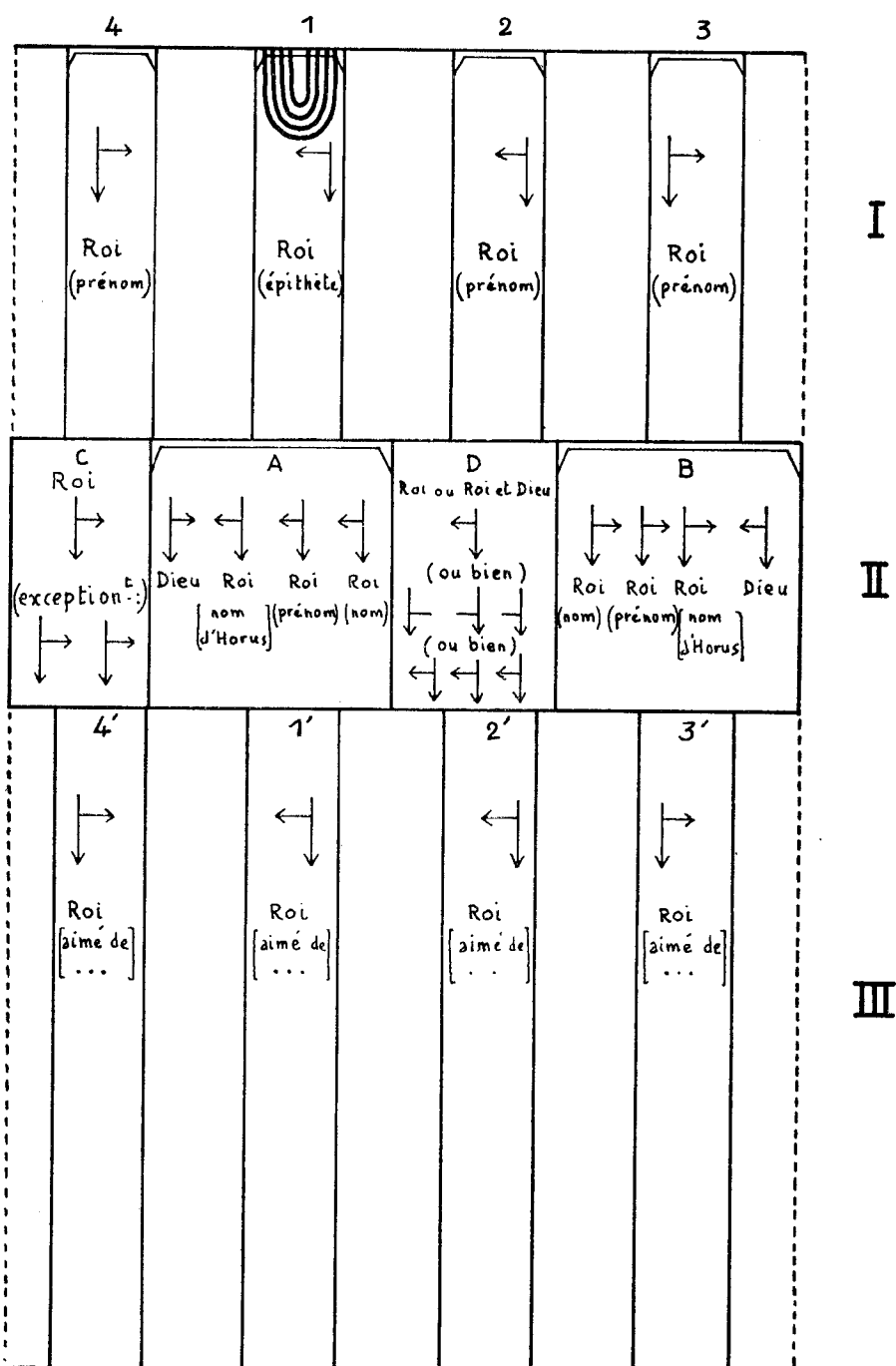
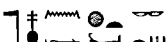


Schéma d'une colonne « déroulée ».

texte axial de la colonne 5 nous donne  avec la même graphie.  est alors employé dans une écriture très abrégée comme signe-mot pour noter *twt* ou *hnty*⁽¹⁾, ce qui se rencontre dans un certain nombre d'exemples (cf. *Urk.* IV, 362, 3, Hatshepsout, ; on notera le *t* qui suit le signe-mot et la forme féminine *nt* alors que *twt* et *hnty* sont masculins. Cela ne peut guère s'expliquer que par le fait qu'il s'agit d'une reine. Jéquier, *Les monuments égyptiens de Spalato*, in Hébrard et Zeiller, *Spalato, Le palais de Dioclétien*, p. 217 :  sur un sphinx d'Aménophis III) même si on trouve plus couramment des graphies plus complètes. Quant à la tournure elle-même, *twt/hnty nfr n R^c*, bien que nous n'en possédions pas d'exact parallèle jusqu'à présent, elle est cependant tout à fait claire et s'inscrit dans une catégorie d'épithètes similaires. *Twt* et *hnty* sont le plus souvent utilisés dans l'expression *twt/hnty nh n X tp t³* (cf. par exemple Kuentz, *Deux stèles d'Aménophis II*, *BdE* 10, p. 2 : cintre de la stèle d'Amada; Tresson, *La stèle de Kouban*, *BdE* 9, p. 7, 4). On retrouve ici une idée équivalente qui est celle du roi, représentant ou substitut du dieu sur terre (*nfr* remplaçant *nh*), exprimée également par une tournure telle que *tit 3ht n X*, *3h* se rapprochant de *nfr*⁽²⁾.

(c)  n'est sans aucun doute qu'une variante graphique de l'épithète gravée sur la colonne 5, , à la suite de *ity*⁽³⁾. Cette expression qui n'est pas extrêmement usitée comporte, en l'absence de tout contexte comme ici, une certaine ambiguïté : cf. un strict parallèle, , stèle de Ramsès II au

(1) Il y a eu, très certainement, une confusion ou un jeu entre le déterminatif de *ity* et celui des mots *twt* ou *hnty*, sans qu'il faille faire intervenir de manière indispensable le principe d'haplographie, puisque *ity*, on l'a vu, peut s'écrire sans déterminatif. Il conviendrait de vérifier très exactement la forme du signe qui était reproduit de manière très approximative seulement sur les copies que nous avons eues à notre disposition. Cependant, dès à présent, nous penchons en faveur de la lecture *hnty*, plutôt que *twt* qui a généralement comme déterminatif un personnage momifié.

(2) Sur ce thème : Hornung, « Zur geschi-

chtlichen Rolle des Königs in 18. Dynastie », in *MDIAK* 15, p. 130-1. Pour le sens précis à attribuer à chacun des termes qui recouvrent *grosso modo*, la notion d'« image », se reporter à Hornung, *Der Mensch als « Bild Gottes » in Ägypten*, in Loretz, *Die Gottenbildlichkeit des Menschen*, p. 123-56, et plus particulièrement, p. 134-5 et p. 144.

(3) On peut penser qu'il s'agit d'une confusion entre les graphies du verbe-adjectif *nh* et celle du substantif *nhw*. Mais le graveur peut également être passé de  à la désinence du féminin pluriel, , de *pdwt* en omettant  qu'il aurait ensuite ajouté trois fois.

Habu, *The Epigraphic Survey*, VIII, p. 12, et pl. 623, texte de Ramsès IV usurpé par Ramsès VI); *ntr nfr ḏw n nbw ḏmw n ḥst nb* (*Urk.* II, 115, 4, texte de Ptolémée Philadelphe au temple de Philae); *ntr nfr ḏw n nbw ḏmw n nswt nbw* (*Dendara* IV, 153, 9).

L'image sous une forme plus abrégée est apparue dès la XVIII^e dynastie : *ḏw n nbw* (Aménophis III : *Urk.* IV, 1961, II, n° 744; voir aussi Grapow, *Die Bildlichen Ausdrücke*, p. 53 et 57) et on peut sans aucun doute la rapprocher de l'expression peut-être moins audacieuse mais de signification équivalente qui était en cours à la XVIII^e dynastie et qualifiait le souverain d'« électrum des rois » (par exemple : *Urk.* IV, 362, 8, à propos d'Hatshepsout, et *GLR* II, p. 327, et note (3), pour Aménophis III).

L'interprétation que propose Grapow de l'expression *ḏw n nbw*, utilisée dans une comparaison ou une métaphore, est fondée avant tout sur l'idée de masse, de grande quantité, qui est contenue implicitement dans le terme de « montagne ». Et pour ce faire, il rapproche la tournure *ḏw n nbw* de tous les groupements de mots comportant *ḏw*; *nbw*, lui, devant insister sur la notion de richesse. En fait, il appert, d'après un certain nombre d'exemples très explicites, que l'image *ḏw n nbw* (*ḏmw*) a une valeur plus spécifique et se prête à une interprétation seconde qui se justifie, nous semble-t-il, autant que la première, plus concrète. L'idée d'or a en effet toujours été associée à la qualité de roi dans la phraséologie égyptienne, non pas en tant que symbole de richesse mais comme matière divine (cf. Daumas, (« La valeur de l'or dans la pensée égyptienne », in *RHR* 149, p. 1-17). De même que l'or est la chair des dieux, de même le pharaon est qualifié dans son protocole d'« Horus d'or »; si ce titre a fait l'objet de nombreux débats, du moins une expression voisine et assez claire, semble-t-il, se retrouve-t-elle dans les éloges du roi (Hatshepsout, *Hrt nt ḏmw*, *Urk.* IV, 237, 14; Aménophis II, *Hr n nbw*, *Urk.* IV, 1334, 8; Ramsès II, *bik nfr n ḏmw*, Tresson, *La stèle de Koubân*, *BdE* 9, p. 3, l. 4). Bien plus, l'expression *ḏw n nbw* attribuée au roi est parfois accompagnée d'un texte explicatif qui ne laisse guère de doute sur le sens de cette métaphore :

— *ntr nfr ḏw n nbw ḥ hr ḥtr mi wbn R* (Aménophis III, *Urk.* IV, 1568, 13).
« Le dieu parfait, montagne d'or, qui apparaît sur (son) char de même que se lève Rê ».

— [*ntr nfr*] *ḏw n nbw ṯḥw rmt n m³³ n-f twt/hnty 'nh n R shd t³wy m nfrw* [f] (Aménophis III; Jéquier, *Les monuments égyptiens de Spalato*, p. 217).

« [Le dieu parfait], montagne d'or — les hommes chancellent d'ivresse en le voyant —, image vivante de Rê, qui illumine le Double Pays de [sa] beauté ».

— *nh ntr nfr dw n nbw shd t3wy m nrt-f h hr htr mi wbn R* (Toutankhamon, *Urk.* IV, 2050, 2-3).

« Le dieu parfait, montagne d'or, qui illumine le Double Pays de sa « divine » (= l'ureus) et qui apparaît sur (son) char, de même que se lève Rê ».

— *ntr nfr dw n nbw shd-f t3 nb mi 3hty* (Ramsès V; *LD* III, 223 b, et *GLR* III, 192).
« Le dieu parfait, montagne d'or qui (lit. il) illumine tous les pays comme Akhty ».

Un certain nombre d'éléments différemment assemblés selon les exemples sont présents dans ces quatre textes. Le roi *dw n nbw* est par là-même l'image de Rê (*twt/ hnty nh n R*); on comparera utilement avec les textes suivants : *ntr nfr mitt R shd t3wy mi Hr-3hty* (Aménophis III; *Urk.* IV, 1960, 17); *ntr nfr tit R h hr h3swt mi wbn R* (Toutankhamon; *Urk.* IV, 2050, 13); *ntr nfr mitt R shd-f t3wy m nfrw-f* (Ramsès II; sur une colonne du temple d'« Anta » : Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, p. 104, et pl. 51).

Ces textes présentent des séquences similaires à celles de nos exemples. *Mitt R* et *tit R* y remplacent *dw n nbw*. Le roi « illumine le Double Pays » (var. : « tous les pays ») : l'expression s'applique par excellence à Rê en particulier dans les hymnes solaires s'adressant à l'astre du matin (voir entre autres, Stewart, « Traditional Egyptian Sun Hymns of the New Kingdom », in *Bull. Inst. Arch. Univ. London*, 6, p. 57, et 61; l'idée d'or est également présente dans ces textes : le soleil *s3 t3wy m d3mw*; *ibid.*, p. 52, et *wbn m nbw*, p. 60).

Quant à *h hr htr*, on peut lui donner un sens très concret, celui-là même qu'on rencontre dans les textes « sportifs » ou « guerriers » : ainsi le roi, tel Montou, apparaît sur son char au moment de la bataille. De manière encore plus générale, le verbe *h* peut s'appliquer à toute apparition publique du souverain (cf. Redford, *History and Chronology of the Eighteenth Dynasty of Egypt, Seven Studies*, p. 5). Mais dans nos exemples la comparaison *mi wbn R* lui confère une autre dimension en soulignant la relation entre le roi et le soleil : *h* et *wbn* ont le même sens de « se lever », « apparaître en gloire » (cf. Lacau, « Les verbes *wbn*, poindre et *psd*, culminer », in *BIFAO* 69, p. 3) et peuvent s'appliquer l'un comme l'autre à l'astre solaire.

L'exemple d'Aménophis III à Spalato apporte un complément inattendu avec la remarque poétique : « les hommes chancellent d'ivresse en le voyant ». C'est en même temps un détail réaliste qui note l'aspect aveuglant du soleil et accentue encore le caractère solaire de la métaphore *ḏw n nbw* : cette montagne d'or a l'éclat insoutenable du soleil lui-même. Et il faut même se demander si ici le terme de *ḏw* représenté graphiquement par le signe , très semblable à , n'a pas pratiquement le même sens que le mot *ḥt*. On traduira celui-ci par le terme classique d'« horizon », le lieu d'où surgit l'astre solaire ou bien, comme l'a suggéré Derchain (*Hathor Quadrifons*, p. 5, et note (14) par celui d'« empyrée », l'endroit où se tient perpétuellement le soleil. On remarquera alors que le génitif indirect *n nbw* peut remplacer l'adjectif « doré » selon une construction bien attestée dans la grammaire égyptienne (Gardiner, *Egyptian Grammar*³, § 94, 2, p. 77, et Lefebvre, *Grammaire de l'égyptien classique*², § 148, p. 83), ce qui du reste ne change pas radicalement le sens de l'expression. Plus encore qu'au soleil lui-même c'est au domaine céleste qu'embrase l'astre solaire qu'est comparé le roi⁽¹⁾.

Avant d'en terminer avec cette épithète royale nous nous arrêterons encore sur le complément *n nswt nb* remplacé dans un cas par *ḥst nb* (*Urk.* II, 115, 4); cette variante traduit d'ailleurs la même idée sans introduire de réelle différence. Grammaticalement il est possible de voir dans *n nswt nb* aussi bien un génitif indirect qu'un datif ce qui au demeurant ne change guère la signification générale. Pour éclairer le sens de ce complément il convient de rapprocher l'expression entière *ḏw n nbw ḏ'mw n nswt nb* de toute une série de métaphores bien connues : le roi est « soleil des princes », « soleil de tous les pays », « Rê de l'Égypte », « Rê des Neufs Arcs », « Rê de tous les pays » (cf. exemples chez Baillet, *Le régime pharaonique*, p. 15, et p. 234-6, et Grapow, *Die Bildlichen Ausdrücke*, p. 30-1; on notera

(1) Ici, tout comme un peu plus loin dans le cas d'identification du roi à une divinité (voir note (3) p. 112), on peut soulever la question de la valeur à attribuer à la métaphore du roi-soleil : procédé stylistique qui met en valeur un goût prononcé des images ou exposé doctrinal, brièvement condensé en quelques termes judicieusement choisis ? Nous avons tenté d'en mettre en évidence les diffé-

rents éléments, mais il ne peut être question de trancher ici sur la façon dont elle était comprise par les Égyptiens. Sur les textes touchant à l'idéologie et à la propagande royales, et ayant trait plus particulièrement au caractère solaire de la royauté, on se reportera, entre autres, à l'étude récente de Wildung, « Ramses, die Grosse Sonne Ägyptens », in *ZÄS* 99, p. 33-41.

en passant que dans tous les exemples cités on pourrait aussi traduire *n* par « pour » comme nous l'avons fait ici). Il est clair que *ḏw n nbw ḏmw n nswt nb* répond à la même conception qui fait du roi une puissance solaire exerçant une domination universelle.

COLONNE 5.



« Le dieu parfait, vaillant dans la vigilance, le souverain puissant d'arcs ».

Il s'agit là, semble-t-il, d'une variante de l'expression plus fréquemment usitée, *kn rs-tp*⁽¹⁾, « vaillant et vigilant », qui accompagne très souvent les termes de *ntr nfr*, *ity*, *ḥkꜣ* ou *nswt*. Voir, entre autres, *ntr nfr kn rs-tp* (Thoutmosis IV, *Urk.*, IV, 1509, 12; 1559, 11; Toutankhamon, *Urk.* IV, 2057, 17), *ḥkꜣ kn rs-tp* (*KRI* II, 256, 14; 301, 6; 302, 8), *ity kn rs-tp* (*KRI* II, 291, 1; 294, 10; 306, 6), *nswt kn rs-tp* (*KRI* II, 311, 10).

L'expression associe deux aspects du roi : la vaillance, *kn*, qu'on retrouve également dans les termes *nḥt pḏwt* (voir *supra*, col. 1), et le maintien de l'ordre, *rs-tp* (cf. Hornung, *MDIAK* 15, p. 128-9, sur cette fonction royale), qui du reste sont inséparables l'un de l'autre.

COLONNE 6.



« Le dieu parfait, qui accomplit les rites, le fils d'Amon, issu [de son corps] ».

Ici simplement les épithètes les plus banales qui puissent être attribuées au roi; *sꜣ 'Imn* présent également sur les colonnes 1 et 10.

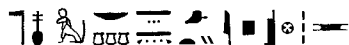
COLONNE 7.

Le texte axial à la suite de *ntr nfr* est détruit.

(1) *Wb.* II, 451, 6 et V, 43, 15, donne des exemples de *kn hr/n rs-tp*; l'emploi de *m* paraît exceptionnel avec *rs-tp*, mais se trouve dans des expressions similaires : *kn m skr*, *m shpr*, *m s'nh* (*Wb.* V, 43, 9, 10, 11). Le terme *kn*, lorsqu'il est ainsi construit, est fréquem-

ment traduit par « expert à », « capable de ». Cependant, il semble qu'on puisse lui conserver son premier sens de « vaillant » dans l'expression *kn m rs-tp*, qui apparaît tout à fait comme un parallèle de *kn rs-tp*, « vaillant et vigilant ».

COLONNE 8.



« Le dieu parfait, aimé d'Amon-Rê, seigneur des trônes du Double Pays, qui préside à Ipet-Sout ».

Ici encore, rien que de très commun. Le bélier coiffé du disque solaire remplace l'animal séthien; aussi présente-t-il certaines particularités dues à cette présence antérieure.

COLONNE 9.



« Le dieu parfait, provende de l'Egypte, Renenoutet de tout pays ⁽¹⁾, fils de Rê, aimé des dieux ».

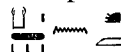
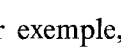
L'image *k3* ou *k3w n Kmt*, qualifiant le roi nourricier du pays, est apparue à l'époque d'Amarna (voir Grapow, *Die Bildlichen Ausdrücke*, p. 142-3, et Hornung, *MDIAK* 15, p. 133, qui renvoient à un certain nombre d'exemples de cette période) et traduit sous une forme nouvelle une idée déjà présente dans les éloges traditionnels du roi : celui-ci est le dispensateur de la vie (*s'nh t3wy*) et par conséquent, sous une forme plus matérielle, de la nourriture (sur cette idée du roi nourricier, Baillet, *Le régime pharaonique*, p. 252-4). Plus, dès le Moyen Empire, on disait du roi : (Sagesse de Sehetepibrê : Kuentz, « Deux versions d'un panégyrique royal », in *Studies Griffith* p. 98 et 100, et Posener, *Littérature et politique dans l'Egypte de la XII^e dynastie*, p. 121).

Les variantes graphiques, à l'époque d'Amarna, puis ultérieurement (à côté de l'orthographe), indiquent clairement qu'il s'agit du mot *k3w*, « nourriture ». Néanmoins, l'existence d'une graphie notant de manière

⁽¹⁾ Epithètes mentionnées par Montet, *Osorkon II*, p. 32, avec la traduction, « ka de l'Egypte ». On signalera ici que la même expression (au singulier) a servi à désigner un vignoble réputé sous le règne de Ramsès II et qui est localisé non loin de Pi-Ramsès : voir *GDG*

V, p. 188-9. Il est notable que l'expression *k3 n Kmt*, qui en tant qu'épithète royale souligne l'aspect bénéfique du roi, serve à désigner sur le plan de la topographie la zone fertile par excellence qu'est un vignoble.

évidente le singulier, comme dans notre exemple, invite à penser qu'il y avait là, pour les Egyptiens, une sorte d'ambiguïté, tout à fait voulue du reste (voir Schweitzer, *Das Wesen des Kas im Diesseits und Jenseits des Alten Ägypter, Ägypt. Forsch.* 19, p. 68-9, et Kuentz, *o.c.*, p. 106, sur la difficulté qu'il y a à cerner le sens du mot k^3/k^3w). Le roi, dans un registre très concret, est la provende de l'Égypte (k^3w) mais, sur un plan plus général et plus abstrait, il est sa « force vitale », son *ka*; les deux notions qui se rejoignent inévitablement et demeurent complémentaires l'une de l'autre sont sans aucun doute implicitement présentes, l'une et l'autre, dans l'expression $k^3(w) n Kmt$.

Cette métaphore se retrouve dans un certain nombre de textes du Nouvel Empire (Grapow, *o.c.*, p. 142-3, et *Wb.* V, 92, 13-15; cf. également : , où *hr nb* remplace *Kmt*, dans une prière adressée par Iouni à Sêti I, LD III, 138 n; et , Ramsès IV, KRI VI, 31, 12). C'est à l'époque ramesside que s'instaure le parallèle $k^3(w) n Kmt$, *Rnnwtt s'nh t^3wy* (var. *s'nh hr nb* ou *n t^3 nb*) : par exemple, à propos de Ramsès II,  (Gauthier, *Le temple de Ouadi es-Sebouâ* I, p. 211; voir aussi *Wb.* V, 92, 13-15, et II, 437, 8; Grapow, *o.c.*, p. 188). La seconde expression reprend peut-être sur un plan plus universel (*hr nb*, *t^3 nb*, par opposition à *Kmt*?) la même idée que $k^3(w) n Kmt$. On peut s'interroger sur la formation de ce dédoublement qui conduit à un parallélisme, d'ailleurs bien dans l'esprit et le style égyptiens. On remarquera alors que le roi, dans ses panégyriques, est assez fréquemment qualifié de *wr k^3w/df^3w* ou de *nb k^3w*, qui sont les épithètes mêmes de la déesse Renenoutet⁽¹⁾. Par un procédé d'assimilation, de *nb k^3w*, il est devenu $k^3w (n Kmt)$, ce qui introduit une métaphore assez audacieuse et permet en même temps de jouer sur le sens de k^3/k^3w . De la même manière, ne devait-il pas être confondu avec la déesse Renenoutet, dont il possède par excellence les vertus? On peut d'ailleurs noter que la personnalité même de Renenoutet se prêtait peut-être mieux que celle d'aucune autre divinité à ce procédé d'identification qui amène à faire du roi,

(1) Sur cette déesse, consulter en dernier lieu, Lacau, *Etudes d'Égyptologie* I, p. 43-8 (étude du nom de cette divinité); Broekhuis, *De Godin Renenwetet, passim*, avec de nombreuses réserves (voir le compte rendu de

l'ouvrage par Derchain, in *CdE* XLVII, p. 134-8), et Meeks, *Génies, anges et démons en Égypte*, in *Sources Orientales* 9, p. 30-2, chez lesquels on trouvera la bibliographie antérieure.

« la Renenoutet de . . . »⁽¹⁾, dans la mesure où cette déesse bénéfique apparaît, elle aussi, comme « la Renenoutet de tel lieu »⁽²⁾. Enfin, on soulignera que le roi est identifié à une divinité de caractère féminin. Le cas n'est pas exceptionnel: dès le Moyen Empire, le roi se trouve confondu avec Sekhmet et Bastet (Posener, *Ann. Coll. Fr.*, 1968, p. 408-9, et 1969, p. 379); les exemples de ce type se multiplient à la XIX^e et XX^e dynasties. De même, on pourra comparer l'assimilation du roi à Renenoutet à l'image : « père et mère de tous les hommes » (Grapow, *Die Bildlichen Ausdrücke* p. 132-3), et à l'identification avec Hâpy, principe mâle et femelle à la fois⁽³⁾.

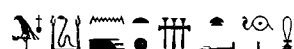
À l'époque ptolémaïque, on retrouve encore, et même avec une plus grande fréquence, les images *k3(w) n Kmt* et *Rnnwtt n t3 nb* (et variantes). On remarquera, cela en matière de stylistique et non de doctrine liée à la personne du roi, que, désormais, à quelques exceptions près peut-être (voir *Wb.* V, 92, 13-14, l'exemple de Ptolémée Philadelphie à Philae :  = *Urk.* II, 115, 1-2), les deux images sont dissociées. Pour *k3(w) n Kmt*, on peut citer :



(Dendara I, 23, 5)



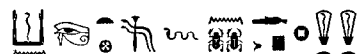
(Dendara II, 68, 13)



(Dendara III, 2, 2)



(Dendara III, 176, 13)



(Mammisis Dendara 221, 4)

⁽¹⁾ Comparer ce procédé d'identification avec celui qui est analysé par Posener, *De la divinité du pharaon*, p. 9 : « c'est Rê », ou mieux, « c'est un Rê ».

⁽²⁾ Cf. à ce sujet Lacau, « La stèle JE 59636 du Musée du Caire », in *Mélanges Mariette* (BdE 32), p. 215 et 225-6, et surtout Yoyotte, « Une stèle populaire de la XVIII^e dynastie (Ermouthis de la Butte-du-Souvenir) », *loc. cit.*, p. 204, qui souligne le type d'expression particulière qui lie les déesses Renenou-

tet à un lieu précis plutôt qu'elle n'indique leur caractère de « souveraineté divine ».

⁽³⁾ Nous ne discuterons pas ici, car tel n'est pas notre propos, de la valeur à attribuer à ces métaphores (voir note (1), p. 108), ni de la réalité du phénomène d'identification du roi aux dieux. À ce sujet, voir Posener, *Littérature et politique dans l'Égypte de la XII^e dynastie*, p. 121-2, et surtout, *De la divinité du pharaon*, p. 7-9, et *passim*.



(Ombos 297 C)

(Ombos 333) ⁽¹⁾.

Quant à *Rnwtt n t³ nb*, elle est assez souvent rapprochée de *H'py n Kmt* qui remplace semble-t-il, dans ce nouveau distique, *k³(w) n Kmt* :

(De Wit, *Le temple d'Opet*, *Bibl. Aeg.* XI, 61)

(Edfou VIII, 40, 11)



(Esna, 50,3, et 250,2)

(Urk. II, 114, 15-6 = Bénédite, *Philae*, 64, 6).

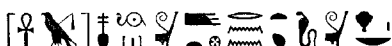
D'autres exemples nous montrent des rapprochements différents :



(Dendara III, 4, 2)



(Mammisis Dendara, 229, 10)



(Ombos, 337, et 502 G).

COLONNE 10.



« Le dieu parfait, image de Rê, fils d'Amon (a), [aimé] (?) d'Amon-Rê . . . (b) ».

(a) L'une et l'autre épithètes, *tlt R°* et *s³ 'Imn*, sont très banales; signalons cependant un cas où elles sont associées exactement comme sur cette colonne :

𓂏𓂐𓂑𓂒 (inscription de Sêti I^{er} au Spéos Artémidos, KRI I, 44, 6).

⁽¹⁾ On notera les variantes introduites à l'époque ptolémaïque pour remplacer *Kmt* : *B³kt* et *Kbhw*. Si l'idée du roi qui nourrit et protège l'Égypte est parfois conservée dans l'expression qui fait suite à *k³(w) n Kmt* :

hw irtty ntrw, *h' nfr n idbw Hr*, *w³dd n t³wy*, *drp irtty*, on y trouve aussi des images de type céleste : *ih n h'w m R°* et *i'h m t³w nbw*.

(b) Malgré sa forme très allongée, il faut certainement voir dans  le bélier d'Amon, coiffé du disque solaire, qui remplace ici l'animal de Seth⁽¹⁾. La fin du texte, dont il reste seulement quelques traces, est en lacune; il semble cependant qu'il n'y ait eu de place que pour *mry*, écrit   (?).

LES NOMS DIVINS⁽²⁾.

Les divinités mentionnées sur les colonnes du « temple de l'Est » peuvent se classer en différentes catégories plus ou moins homogènes. On notera d'abord la présence des « dieux de Ramsès » : Amon de Ramsès (col. 9), Phrê (col. 8) et Seth (col. 1, 7, 8, 9, 10)⁽³⁾; ce dernier, qui apparaissait particulièrement souvent, a été remplacé, à l'époque de sa proscription, par Amon; ses épithètes subirent évidemment le même sort et ont maintenant laissé la place à celles du même Amon. Nous nous contenterons de rappeler ici, pour mémoire, que cette classe particulière que sont les « dieux de Ramsès » ne peut être considérée comme celle des « dieux de la ville de Pi-Ramsès », mais regroupe des entités divines d'un type spécial, liées à la personne du souverain⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Il semble qu'il y ait au-dessus de l'arrière-train du bélier une légère éraflure, qui dissimule maintenant ce qui était la queue de l'animal séthien. La forme quelque peu inhabituelle du bélier traduit simplement l'ancienne représentation de l'animal de Seth (cf. *supra*, col. 8), qui ici, devait être couché au lieu de se dresser sur ses pattes avant (comparer avec la stèle de l'an 400, l. 9 = *KRI* II, 288, 8).

⁽²⁾ Pour éviter toute répétition, nous nous contenterons dans cette partie réservée à l'étude des dieux, de mentionner une seule fois les noms des différentes divinités et leurs épithètes, en citant les numéros des colonnes sur lesquelles on les a relevés. Signalons dès maintenant qu'il ne nous a pas paru pos-

sible d'établir de corrélation entre la présence de telle épithète royale et de tel nom de dieu sur une même colonne.

⁽³⁾ Très probablement, d'autres dieux de Ramsès auraient figuré dans cette liste si la partie inférieure de bon nombre de colonnes ne manquait pas à présent; comparer avec les colonnes du temple d'« Anta », où on retrouve les mêmes dieux, plus quelques autres : Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, p. 106-7.

⁽⁴⁾ Montet, tout au long de son œuvre, a défendu l'interprétation, les « dieux de (Pi)-Ramsès »; voir en particulier, « Les dieux de Ramsès, aimé d'Amon », in *Studies Griffith*, p. 406-11. En fait, cette théorie erronée a été rejetée depuis longtemps : Gardiner, « Tanis

Viennent ensuite les dieux traditionnels du panthéon des Ramessides, dieux « dynastiques » dont l'influence a dépassé depuis longtemps le cadre limité de leur localité d'origine et dont les noms se répètent inlassablement sur les monuments de cette époque à travers toute l'Égypte :

- Rê-Horakhty, seigneur du ciel (col. 4).
- Ptah Tatenen, seigneur des heb-sed (col. 2).
- Ptah, seigneur de vérité (?), roi du Double Pays (col. 5).
- Ptah, le grand, qui est au sud de son mur, seigneur de vérité (?) (col. 8) ⁽¹⁾.
- Ptah, le grand, qui est au sud de son mur, seigneur d'Ankhtaouy (col. 8).
- Montou, seigneur de Thèbes, maître du ciel (col. 9; avec l'épithète *ntr* 𓄿 qui s'intercale entre *nb W³st* et *nb pt*, dans la seconde mention de ce dieu).
- Amon-Rê, seigneur du ciel, régent de [Thèbes?] ⁽²⁾ (col. 1).
- Amon-Rê, seigneur [des trônes du Double] Pays (?) ⁽³⁾, qui préside à Ipet-Sout (col. 2).
- Amon-Rê, seigneur des trônes du Double Pays, le dieu grand (col. 8 et 9).
- Amon-Rê Sonther, seigneur du ciel (col. 5) ⁽⁴⁾.

and Pi-Ra'messe : A retractation », in *JEA* 19, p. 127 et note (1), et surtout Couroyer, « Dieux et fils de Ramsès », in *RB* 61, p. 108-12.

⁽¹⁾ Ptah *nb M³t* ou *nb pt*? Les copies à notre disposition sont incertaines sur ce point, dans le cas des colonnes 5 et 8. On choisirait plus volontiers *M³t*, étant donné que l'épithète, « seigneur de vérité », attribuée à Ptah est extrêmement fréquente (Sandman Holmberg, *The God Ptah*, p. 75-8) et présente également sur une colonne du temple d'« Anta », tandis que *nb pt* est plus rare (Sandman Holmberg, *o.c.*, p. 105). Néanmoins, sur une colonne du Grand temple, il semble qu'il faille lire Ptah, *nb pt* (Montet, *Les constructions et le tombeau de Chechanq III à Tanis, La nécropole royale de Tanis III*, p. 44 et fig. 15).

⁽²⁾ Partiellement en lacune; il pourrait s'agir de *W³st*, écrit simplement 𓄿, sans 𓄿.

⁽³⁾ Copies incertaines d'un texte partiellement en lacune; il s'agit sans doute de *nb nswt t³wy*, une épithète fréquente; mais on ne peut cependant affirmer qu'il y avait assez de place pour que cette expression eût été gravée. Sur la même colonne, une autre mention d'Amon-Rê, partiellement en lacune elle aussi : Amon-Rê, seigneur d'[Ipet-Sout?], seigneur du ciel.

⁽⁴⁾ Notons que dans un certain nombre de cas (voir *supra*, col. 2, 7 et 9), les mentions du nom d'Amon-Rê ne font que masquer d'anciens Seth. Une révision systématique des cas de martelage du nom de ce dieu devrait être faite sur les colonnes elles-mêmes car les copies actuelles ne sont pas toujours très claires sur ce point.

Ces différents dieux, liés à Héliopolis (Rê-Horakhty), Memphis (Ptah-Tatenen et Ptah) et la région thébaine (Montou et Amon-Rê) ne portent que des épithètes banales qui ne présentent aucune caractéristique particulière.

On mettra à part trois divinités qui présentent au moins en commun le fait de n'apparaître que plus rarement sur les monuments ramessides : Thot, Sopdou et Ouadjit.

Dḥwty, nb mdw-nṯr, hr (hr) Mṣ't : « Thot, seigneur des paroles divines, qui prend plaisir à la justice » (col. 5) ⁽¹⁾.

La première des épithètes se trouve très fréquemment après le nom de Thot ; quant à *hr hr Mṣ't*, elle caractérise un aspect bien connu de la personnalité du dieu dans sa fonction de juge (voir par exemple Boylan, *Thoth, the Hermes of Egypt*, p. 53-55, et p. 191, Touraiev, *Богъ Тотъ (Le dieu Thot)*, p. 172-3, et Caminos, *Literary Fragments in the Hieratic Script*, p. 46-7). Du reste, c'est cette épithète qui est attribuée au dieu dans le nom du temple fondé par Ramsès II à Memphis et consacré à Thot : *pr Dḥwty n Rṣ-ms-sw mry 'Imn hr Mṣ't* (mentionné dans divers textes : voir Caminos, *LEM*, p. 457 f). Néanmoins ici en l'absence de toute précision et parce que cette épithète n'est pas attachée uniquement au nom de la fondation memphite, on ne peut prétendre qu'il y soit fait allusion. On remarquera seulement que le dieu Thot, qui jouissait pourtant d'une notoriété certaine à travers toute l'Égypte à l'époque ramesside, n'est que fort peu mentionné sur les monuments de cette époque accumulés à Tanis ⁽²⁾. Et il ne semble pas qu'on puisse rechercher dans cette mention du dieu une attache précise à une localité déterminée.

Spdw, nb iḥbtt, nṯr ʕ : « Sopdou, seigneur de l'Orient, le dieu grand » (col. 2).

⁽¹⁾ Les copies de ce passage sont très douteuses ; cependant il semble bien qu'il faille lire , *hr hr Mṣ't*, à moins qu'il ne s'agisse de , *hr (hr) Mṣ't*, étant donné la ressemblance de  et de  employé simplement comme déterminatif (*Wb.* II, 496), et les confusions de lecture que cela peut

entraîner. Du reste, le sens n'en est pas changé ; c'est toujours la même expression écrite parfois d'une manière abrégée.

⁽²⁾ On remarquera un « Thot, seigneur de Khemenou, le dieu grand, seigneur du ciel », sur une table d'offrandes, au nom de Ramsès II : Petrie, *Tanis* II, p. 24 et pl. I.

Le dieu porte ici son épithète traditionnelle mais aussi caractéristique qui en fait le protecteur des marches orientales du Delta, où Ramsès II eut une intense activité. Si son culte et sa théologie connurent un développement remarquable dans sa ville de Pi-Soped (Saft el-Henneh)⁽¹⁾, métropole du vingtième nome, à la Basse Époque surtout, et particulièrement sous l'influence de Nectanébo I⁽²⁾, son rôle est néanmoins beaucoup plus ancien et nous en avons là un témoignage pour l'époque ramesside⁽³⁾. Mentionné relativement peu fréquemment, on le retrouve cependant sur un autre monument de Tanis, qui a reçu l'appellation de « pilier carré »⁽⁴⁾. Il y est qualifié de *nfr, b3 n R*, et voisine avec Banebdjed et Seth. On notera qu'il est également présent, en compagnie de Seth, sur une stèle du Gebel Shalouf, que lui consacra Ramsès II (KRI II, 301, 16). Nous avons donc là quelques attestations du temps de Ramsès II de son rôle dans le Delta oriental, qui était par excellence sa terre d'élection.

W3dt wp t3wy : « Ouadjit qui délimite les deux terres » (col. 5).

La déesse, particulièrement vénérée à Bouto (Tell el-Faraïn) dans le Delta occidental avait également un culte important dans le Delta oriental, à Imet (« Bouto orientale », actuellement Tell Faraoun ou Tell Nebesheh, selon l'appellation de Petrie⁽⁵⁾), localité qui n'est pas très éloignée de Tanis. Elle connaissait,

⁽¹⁾ Voir Montet, *Géographie de l'Égypte ancienne*, I, p. 205 sq., et Bonnet, *RdR*, p. 741-3.

⁽²⁾ On rappellera l'existence de plusieurs naos provenant de Saft el-Henneh et érigés sous le règne de Nectanébo I ; le naos des décades : voir particulièrement Habachi, « The Naos with the Decades (*Louvre D 37*) and the Discovery of Another Fragment », in *JNES* 11, p. 251-63, ainsi que Yoyotte, « A propos du naos des décades », in *JNES* 13, p. 79-82 ; le naos dit d'Ismailia, venant en fait de Saft el-Henneh et relatant *les travaux de Chou et les tribulations de Geb* : G. Goyon, in *Kémi* 6, p. 1-42 et 6 pl. ; et surtout le grand naos conservé au Musée du Caire sous le n° CGC 70021 et consacré à Soped : Naville,

The Shrine of Saft el-Henneh and the Land of Goshen, *EEF* 5, p. 5-13, pl. 1-7, et Roeder, *Naos*, *CGC*, p. 58-99, et pl. 17 à 33.

⁽³⁾ On signalera ici en passant qu'à Saft el-Henneh même, on a retrouvé des fragments d'une statue monumentale de Ramsès II en granit noir (Naville, *o.c.*, p. 5 et pl. 8 A).

⁽⁴⁾ Il s'agit d'un pilier de six mètres de haut environ, portant quatre tableaux sur chacune de ses faces et qui est conservé dans la partie du Grand temple qui correspond sans doute au sanctuaire : Montet, *Kémi* 5, p. 9 et pl. 8 ; pour les représentations et les textes, voir Petrie, *Tanis* I, pl. XI, et II, p. 24.

⁽⁵⁾ Sur ces deux villes, Montet, *Géographie de l'Égypte ancienne*, I, p. 91 et p. 180-1.

sous la XIX^e dynastie, une certaine popularité et fut assez souvent représentée sur les monuments ramessides de Tanis, de préférence évidemment en sa qualité de déesse du Delta oriental. Signalons d'abord la présence de Ouadjit, dame d'Imet, à côté de Ramsès II, dans un groupe en ronde-bosse, trouvé dans le temple d'«Anta»⁽¹⁾. On sait également que Ramsès II eut pour cette divinité une vénération personnelle, puisqu'il honora une « Ouadjit de Ramsès » (mention sur la colonne 3 du temple d'«Anta»)⁽²⁾, dans un temple (*pr W³dt*) qu'il lui fit élever à Pi-Ramsès⁽³⁾. Enfin, Ouadjit avec son épithète particulière : celle « qui délimite les deux terres », n'apparaît pas seulement sur cette colonne du « temple de l'Est », mais également sur la stèle de l'an 400 et sur une base de statue usurpée par Merenptah⁽⁴⁾. Cet ensemble de mentions pour le seul site de Tanis prouve l'importance

(1) Montet, *Les nouvelles fouilles de Tanis*, p. 109, et pl. 56; Ouadjit, dame d'Imet, se retrouve encore sur un monument ptolémaïque à Tanis : Petrie, *Tanis II*, p. 30, et pl. X. Pour la bibliographie ultérieure de cette pièce conservée au British Museum sous le n° 1054, voir Quaegebeur, *BIFAO* 69, p. 216, n° 49.

(2) Montet, *ibid.*, p. 106 et pl. 50.

(3) Voir l'étude de Gardiner, « The Delta Residence of the Ramesside », in *JEA* 5, p. 187; le temple était situé dans la partie nord de la ville de Pi-Ramsès.

(4) Sur ces mentions et d'autres encore qui comportent également l'épithète *wp t³wy*, voir notre article in *RdE* 22, p. 59-61. On y ajoutera une nouvelle mention à Esna, sur un plafond, parmi la série des Ouadjit et des Nekhbet qu'on retrouve également au même endroit dans les autres temples de cette époque (*Esna*, 426,31) :  « Ouadjit, qui délimite les deux terres, qui atteint les confins de tous les pays; elle donne tous les pays et toutes les contrées étrangères au fils de Rê... ». La glose est intéressante car elle apporte de nouveaux renseignements sur la

fonction de Ouadjit, déjà partiellement évoquée dans l'épithète *wp t³wy*. Son rôle mythologique, probablement lié à celui de l'Horus de Pé, s'étendait au Double Pays, c'est-à-dire à l'Égypte. Ce nouveau texte, in *phw n t³ nb*, semble lui conférer une influence beaucoup plus étendue, qui est celle d'un démiurge universel.

On notera aussi la présence de Ouadjit, *wp t³wy*, au temple d'Hibis, sur la paroi nord de la cella (Davies, *The Temple of Hibis*, III, pl. 5). Cette mention correspond à un culte de Ouadjit à Bouto du Memphite, localité méridionale de cette région, située non loin de Kafr-Ammar. Jusqu'à présent, nous avons vu que l'épithète *wp t³wy* était liée aux deux villes de Ouadjit dans le Delta, de manière indifférenciée du reste, puisque, si elle se rattachait à l'origine au culte de la déesse dans une localité précise, elle devait ensuite très vite de par sa nature religieuse perdre ses implications géographiques. Ici, on constate donc que l'épithète a pu être attribuée à la déesse en différentes localités où elle fut honorée.

Enfin sur le sens de *wpi* que nous avons brièvement étudié, on consultera Sauneron,

de son culte sous les Ramessides, à côté des grands dieux du panthéon « officiel ». Cette déesse a des attaches locales certes, mais l'épithète *wp t3wy*, qui la caractérise dès cette époque dans un certain nombre de cas, dénote bien son caractère beaucoup plus large.

Si, au terme de cette étude de détail des épithètes attribuées à Ramsès II et des noms de dieux présents sur les colonnes du « temple de l'Est », on cherche, tout naturellement, à avoir une vue d'ensemble de ce qu'était cet édifice et à préciser la fonction qu'il pouvait remplir, on risque d'aller à une certaine déception; car les textes nous apportent finalement peu de renseignements à cet égard. En fait, la question est double. Quelle était la construction bâtie par Osorkon II avec des matériaux de remploi? Et, si on remonte dans le temps, de quel édifice ramesside proviennent ces colonnes? Du « temple » tanite, proprement dit, il nous reste peu d'éléments pour répondre puisque, on l'a vu, les textes portés par les colonnes ne sont guère révélateurs de cet état du monument. Comme Osorkon II n'avait pas fait preuve d'une grande imagination, qu'il s'était contenté de conserver les noms des dieux choisis par Ramsès, on est quelque peu en peine de savoir à quelle divinité il avait dédié son temple. Aussi se voit-on contraint de lui garder cette appellation de « temple de l'Est », que lui avait donnée Mariette au moment de sa découverte ⁽¹⁾.

« La différenciation des langues d'après la tradition égyptienne », in *BIFAO* 60, p. 34, a, et p. 36, textes 7-8, où on voit clairement apparaître que *wp* peut être synonyme de *iwd* et *pš*, « séparer », « distinguer »; voir aussi Meeks, *Le grand texte des donations au temple d'Edfou*, *BdE* 59, p. 55, note (13). Il faut enfin remarquer que l'expression *wp t3wy*, qui caractérise la déesse Ouadjit, est assez souvent attribuée à d'autres dieux, à l'époque ptolémaïque en tout cas, et en particulier à Horus d'Edfou dans son rôle cosmogonique (*Edfou*, IV, 229, 16; VIII, 3, 4; 4, 13; 37, 5, entre autres).

⁽¹⁾ Il est certain que le développement de Tanis sous les dynasties tanite et libyenne dénote une volonté d'imiter l'ensemble religieux de Karnak (Yoyotte, « Quatre années de recherches sur Tanis », in *BSFE* 57, p. 80); néanmoins, dans l'état actuel des connaissances relatives au site de Tanis et en présence des textes du « temple de l'Est », il ne semble pas que cette comparaison puisse beaucoup nous éclairer sur le rôle qui était dévolu à cet édifice. On peut simplement dire qu'il s'agissait peut-être d'un kiosque ou d'une *h3yt*, comme il en existe également à Karnak à l'Est du temple d'Amon.

Pour Ramsès II, le problème est un peu différent puisque ce roi est l'auteur des textes gravés sur les colonnes. On peut donc tenter de faire quelques suggestions sur l'origine de cet ensemble monumental, suggestions qui resteront au demeurant de simples hypothèses. Il est licite de supposer, étant donné la parfaite homogénéité des colonnes, qu'elles proviennent toutes d'un même édifice⁽¹⁾ qui devait se dresser à Pi-Ramsès, peut-être un sanctuaire de Seth puisque c'est lui qui y est le plus fréquemment mentionné.

Si, par la force des choses, la destination de ce bâtiment demeure pour nous incertaine, il est possible en revanche de mettre en lumière un certain nombre de faits relatifs à la théologie et à l'idéologie royale ramessides. Avec la liste des divinités nommées sur les colonnes du « temple de l'Est » à Tanis, nous retrouvons une image des grandes tendances religieuses du règne de Ramsès II. Une place toujours importante est réservée aux dieux « dynastiques », Phrê et Rê-Horakhty, ou encore Ptah, dont l'influence doit venir contrebalancer celle d'Amon⁽²⁾. Il conviendrait de ranger ici, quoiqu'un peu en marge, Thot « qui prend plaisir à la justice » car si son rôle n'est pas essentiel et s'il n'est que rarement représenté ou mentionné sur les monuments ramessides rassemblés à Tanis, il n'en fait pas moins partie de ces dieux dont le caractère « dynastique » a plus de poids que les attaches locales. Les « dieux de Ramsès », liés à la personne du souverain, et parmi eux Seth, tiennent un rang capital. Enfin, l'aspect le plus original transparaît peut-être dans la présence de divinités moins illustres sans doute et moins bien connues mais qui se distinguent par une mythologie particulière (Oudjît) ou de fortes attaches locales (Sopdou).

Quant à l'idéologie royale, nous avons là, une fois encore, une éclatante confirmation de ce qu'elle fut à l'époque ramesside. Il est certain qu'elle prit alors

⁽¹⁾ On ne peut en revanche affirmer que ces dix colonnes correspondent à elles seules à la totalité d'un édifice. Les colonnes d'une même construction peuvent en effet avoir été disséminées par la suite; et ainsi, on songe aux colonnes du temple d'« Anta » qui offrent bien des points de comparaison avec celles-ci, y compris la fréquence du nom de Seth.

⁽²⁾ La prééminence d'Amon sur les colonnes

du « temple de l'Est » n'est qu'apparente, puisque, dans la plupart des cas, son nom ne fait que remplacer celui de Seth.

Sur cette politique religieuse du temps des Ramessides, qui visait à limiter l'influence d'Amon, voir Yoyotte, « Les grands dieux et la religion officielle sous Sêti I^{er} et Ramsès II », in *BSFE* 3, p. 17-22.

une grande extension et ne fut pas toujours dénuée d'emphase⁽¹⁾. Mais ici, à la différence des longues eulogies des grandes stèles historiques ou dédicatoires, elle s'affirme à travers de brèves formules, d'où une certaine recherche stylistique n'était certainement pas absente, même si les termes employés ne sont pas absolument originaux⁽²⁾. Une fois mis de côté les devoirs traditionnels du roi (manifestation de sa force, *nht pꜣwt, kn*; maintien de l'ordre, *rs-tp*, rôle bâtisseur *wr mnw*)⁽³⁾, on découvre avant tout le caractère éminemment solaire de la royauté telle qu'elle était envisagée à l'époque⁽⁴⁾. Le souverain est à la parfaite ressemblance de Rê (*tit R^c*, et surtout *twt/hnty nfr n R^c*) qui tenait alors le premier rang dans le panthéon officiel⁽⁵⁾. Et s'il apparaît comme une « étoile du ciel », néanmoins il « étincelle de rayons comme Rê ». L'image la plus audacieuse reste celle de la « montagne d'or et d'électrum pour tout roi », qui finalement l'identifie avec le soleil lui-même. Dans une autre perspective, c'est la nature foncièrement bénéfique du roi qui est soulignée dans le distique, « provende de l'Égypte, Renenoutet de tout pays ». Il y transparaît, comme déjà dans la précédente image, une certaine conception universaliste de la royauté qui du reste demeure peut-être purement littéraire. Mais quoi qu'on puisse penser de la valeur profonde de ces images poétiques ou religieuses, il est clair qu'elles cherchent essentiellement à traduire les aspects divins de la personnalité du roi, et par là-même, elles éclairent la vision politique de l'époque.

⁽¹⁾ Sur ce point, Posener, *De la divinité du pharaon*, p. 5-6.

⁽²⁾ On a vu en effet par l'étude de parallèles que ces formules pouvaient se retrouver sur d'autres monuments. On songera aussi au cas des épithètes postposées, étudiées par Yoyotte, « Une catégorie particulière d'épithètes royales à l'époque ramesside »,

in *Akten des Vierundzwanzigsten Internationalen Orientalisten-Kongresses*, München, p. 54-6.

⁽³⁾ Et également les épithètes banales inévitables comme, *ir ht, sꜣ 'Imn, pr m ḥ'wḥ*, etc...

⁽⁴⁾ Cf. Wildung, in *ZÄS* 99, p. 38-41.

⁽⁵⁾ Voir Yoyotte, in *BSFE* 3, p. 19-20.